



Rapport du maire

Le Conseil municipal a tenu sa séance régulière le 13 août dernier. Elle a été précédée d'une séance d'information sur les changements apportés aux règlements de la municipalité qui doivent être modifiés à la suite des changements survenus aux cartes des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans notre MRC. De façon générale, les cartes n'ont pas subi de grands changements à Massueville mais les règlements qui les affectent peuvent toucher directement les citoyens qui ont des propriétés dans ces zones (globalement, près de la rivière Yamaska et du ruisseau des Sœurs). Toute personne intéressée à plus d'information peut s'adresser à Xavier Rajotte, notre inspecteur en bâtiments. De plus, une assemblée publique se tiendra le 18 septembre prochain, à la salle Léo-Théroux, située au 45, rue Cardin, à 19h30 à Yamaska pour tous les citoyens des municipalités du territoire de la rivière Yamaska, dont ceux de Massueville. Cette rencontre, à laquelle seront présents des fonctionnaires de différents ministères sera l'occasion de présenter les nouvelles normes applicables en zone de glissements de terrain.

Le camp de jour est terminé et j'aimerais, au nom des membres du Conseil municipal, remercier les monitrices de même qu'Isabelle Berthiaume, d'Ô Chalet Aimé-Massue, pour leur engagement à offrir un bel été aux enfants inscrits.

Bienvenus aux nouveaux résidents qui passent leur premier été dans notre village! En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement.

La prochaine séance du Conseil se tiendra le lundi 9 septembre prochain dans le bureau municipal de Saint-Aimé, situé au 285, rue Bonsecours. Vous êtes toujours les bienvenus.

Denis Marion
Maire